

## Circuit Inter Régional Jeunes Zone Est – 3ème étape 9 et 10 Février 2019 – Quetigny

*La Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Badminton et l'Association Sportive de Quetigny sont heureuses de vous inviter à la 3ème étape du Circuit Interrégional Jeunes qui se déroulera au Centre Sportif Couvert des Cèdres (Avenue du 8 Mai 1945) à Quetigny (21800)*

*La compétition est ouverte aux joueurs licenciés à la FFBaD pour la saison 2018/2019, dans les catégories poussins, benjamins (classés), minimes et cadets (classés au minimum D9) dans chaque discipline dans laquelle le joueur s'inscrit.*

### Déroulement/horaires

- Le Samedi de 10h à 20h,
- Le Dimanche de 8h30 à 16h
- Samedi matin : mixte
- Samedi à partir de midi : simple
- Dimanche : Double et phase finale de simple



### Tableau

- Les règles sont celles définies par la Fédération Française de Badminton :
  - [le règlement « Circuit Interrégional Jeunes »](#)
  - [les dispositions particulières pour la saison 2018/2019](#)
- Rappels essentiels :
  - Les joueurs doivent respecter un critère de classement minimum pour chaque discipline où il s'inscrit : Poussins, Benjamins classés minimum P11, Minimes Cadets classés minimum D9 dans chaque discipline dans laquelle le joueur s'inscrit.
  - En simple, benjamin et minime les tableaux seront scindés par année, benjamin 1, benjamin 2, minime 1, minime 2 sauf si le nombre de participant est inférieur à 6.
  - Les joueurs ont la possibilité de s'inscrire sur 3 tableaux dans des catégories d'âge différentes.
  - Un qualifié direct à une étape CNJ n'est autorisé à participer que dans une catégorie d'âge supérieure.
  - Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants sont retenus selon le critère du meilleur classement par points hebdomadaire (CPPH).
- Les simples seront organisés en poule.
- Les doubles et mixtes se dérouleront en poule dans la mesure du possible.

### Arbitrage

- La compétition se déroulera sous l'autorité du juge-arbitre Gilles PRADEL et de son adjoint Catherine LEVASSEUR.
- Les matchs se dérouleront en auto arbitrage. Dans la limite des officiels présents dans la salle, les phases finales seront arbitrées,
- Les volants seront fournis par la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Badminton :
  - TR3



## Inscriptions

- Les inscriptions se font par mail uniquement en remplissant le formulaire fourni sous format tableur impérativement à l'adresse suivante : [21marcleclerc9@gmail.com](mailto:21marcleclerc9@gmail.com)
- La limite d'inscription est fixée au **Samedi 19 janvier 2019**.
- GEO en charge de la compétition : Marc LECLERC
- La confection des tableaux aura lieu le lundi **28 février** sur la base du CPPH du 24 janvier 2019.
- Les convocations seront envoyées aux responsables à partir du mercredi 30 janvier 2019.

## Tarifs

- Les droits d'engagements sont fixés à 12 € pour un tableau, 15 € pour deux tableaux, et 18 € pour 3 tableaux.

## Restauration

- Une buvette sera mise à la disposition des joueurs pendant toute la durée de la compétition.

## Hébergements

- Hôtel Campanile Dijon Est - Saint Apollinaire  
1 rue de la Fleuriée - Route de Gray – 21850 SAINT APOLLINAIRE  
A 10' de la salle. Tel : 03 80 72 45 38
- Hôtel F1 Dijon Nord  
3 rue des Ardennes - 21000 DIJON  
A 15' de la salle. Tel : 0 891 70 52 32
- Hôtel 1ère Classe Dijon Nord  
6 rue des Ardennes - 21000 DIJON  
A 15' de la salle, Tel : 03 80 70 12 88

## Contacts

- Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter l'organisateur Marc Leclerc – Tel : 06 03 80 77 67 - [21marcleclerc9@gmail.com](mailto:21marcleclerc9@gmail.com)

